



forum
de l'**eau**nc

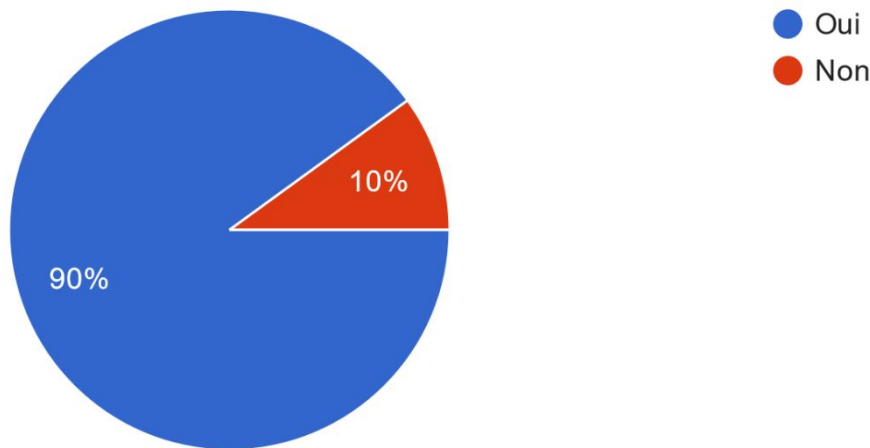
31 MARS 2022



Loi de pays : résultats du questionnaire

1. Pensez-vous que le cadre réglementaire qui vient de vous être présenté va dans le sens d'une bonne protection de la ressource en eau ?

80 réponses



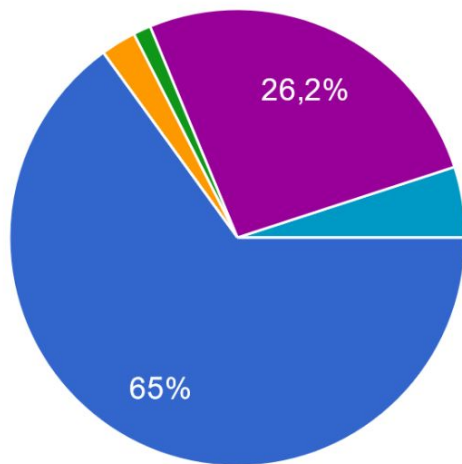
Loi de pays : résultats du questionnaire

Pourquoi ?

- **Non** (8 personnes)
 - **Elaboration de la loi à revoir** : définitions des termes centraux (lac, aquifères, cours d'eau, eau souterraine/eau de surface), manque de précision (place des espèces aquatiques, pas assez de prise en compte des terres coutumières)
 - **Difficultés dans l'application de la loi** : impact des servitudes, conflit d'usages notamment lors des pollutions, trop contraignante
- **Oui** (72 personnes)
 - **Une loi nécessaire** : première réponse à un vide juridique, un pas en avant
 - **Une loi cohérente** :
 - s'inscrit dans les ODD (dynamique internationale),
 - va dans le sens d'une gestion partagée, implique toutes les parties prenantes, responsabilisation des acteurs locaux,
 - protection de la ressource
 - **Une loi pragmatique** : définitions précises, aborde plusieurs thématiques en lien avec la ressource (exhaustive),
 - **Une loi souple** : bonne prise en compte des installations historiques

Loi de pays : résultats du questionnaire

2. Selon vous, à quel objectif stratégique (OS) de la PEP répond principalement cette Loi de Pays ?
80 réponses

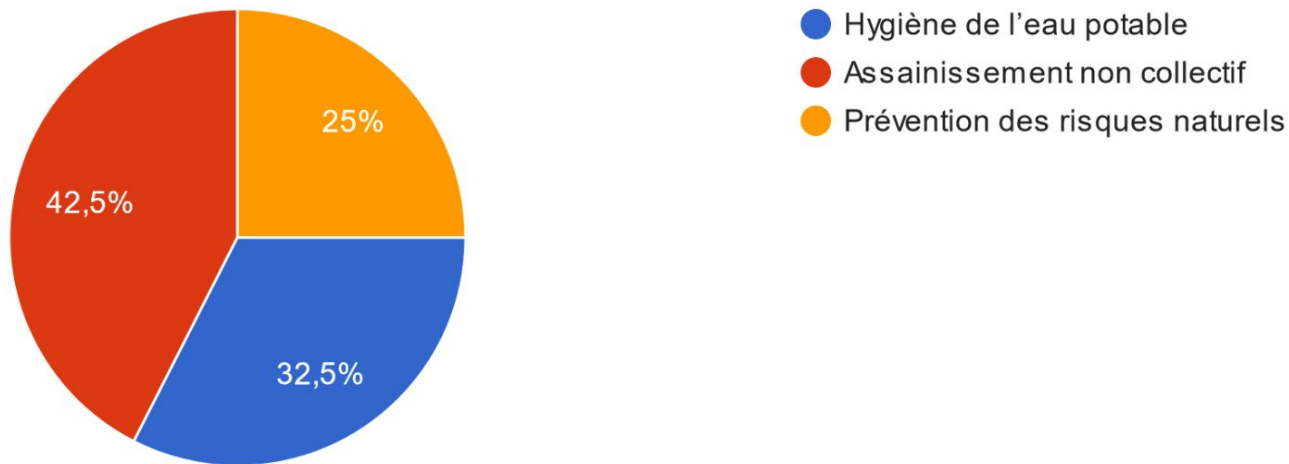


- OS1 / Pr'eau'Tection : Sanctuariser nos zones de captage et nos ressources...
- OS2 / Eau'Ptimisation : Fournir 150 litres par jour d'eau potable par Calé...
- OS3 / Sensibiliser, communiquer, informer, éduquer, former ; faire de to...
- OS4 / Zer'Eau Pollution : S'orienter vers le zéro-rejet d'eau non traitée à éché...
- OS5 / Val'Eau'Risation : Mettre l'eau a...
- OS6 / Eau'Tosuffisance : Mieux maîtri...

Loi de pays : résultats du questionnaire

3. Selon vous, parmi les dispositions complémentaires à envisager, laquelle est prioritaire ?

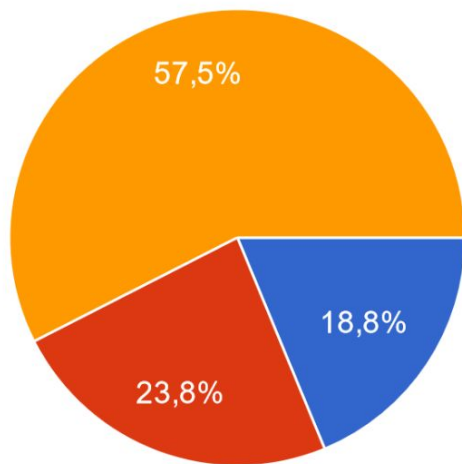
80 réponses



Loi de pays : résultats du questionnaire

4. Selon vous, parmi les actions opérationnelles à engager, laquelle est prioritaire ?

80 réponses

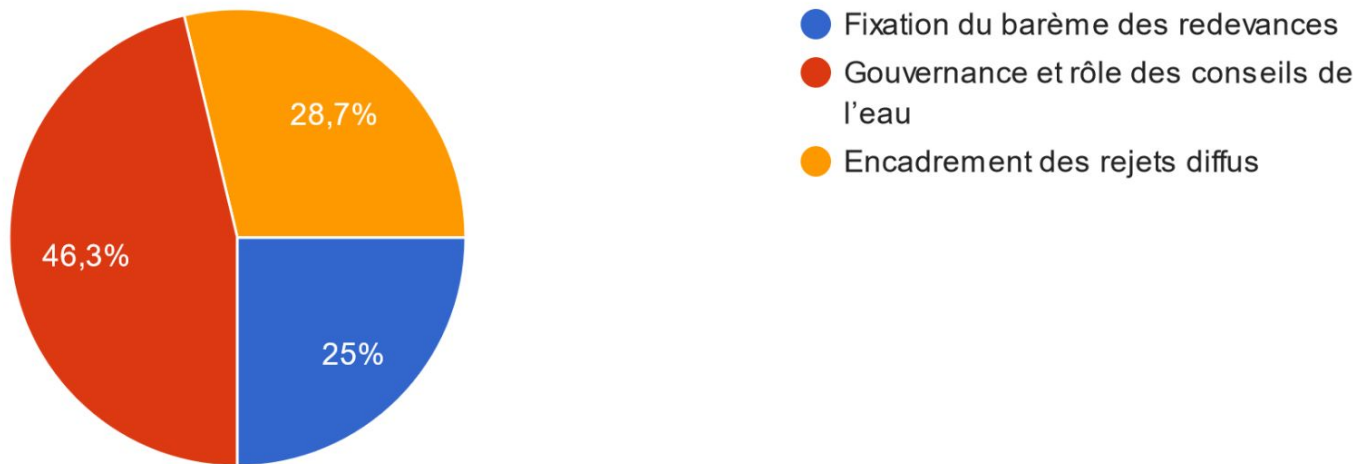


- Identification des ouvrages et des prélèvements non autorisés
- Responsabilisation des riverains dans l'entretien
- Mise en place de PPE (Périmètres de protection des eaux) pour les captages communaux

Loi de pays : résultats du questionnaire

5. Selon vous, parmi les points de vigilance à prendre en compte, lequel est prioritaire ?

80 réponses





forum
de l'eau **nc**

RESTITUTION DES ATELIERS PARTICIPATIFS DES 22 ET 24 MARS

31 MARS 2022



Imaginons des conseils de l'eau en NC

3 groupes à la CPS - 1 groupe à Poya
Facilitateurs : Charlotte DUVAL, Oriane GRELLIER



Porte parole : Gael THERY, François DUFOURMANTELLE, Chloé FONTFREYDE

1

forum
de l'eau nc

IMAGINONS DES CONSEILS DE L'EAU EN NC
PORTÉS PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

Compte-rendu des ateliers du 22 mars 2022 - Facilitateurs : Oriane GRELLIER, Charlotte DUVAL

Conseil de l'eau n°1



plante
endémique qui
entoure la
goutte d'eau



Notre périmètre géographique

Ile Ouen

Notre slogan



Djë pour tous (Djë = eau en kapumë)

Conseil de l'eau n°1

Nos grandes actions 2022



Identifier les besoins en eau pour distribuer la ressource aux usagers



Assainir et traiter l'eau (station de traitement pour l'eau potable et pour les eaux usées)



Valoriser les formes d'approvisionnement alternatifs
Ex : récupérer l'eau de pluie.

Conseil de l'eau n°1

Comment financer les actions ?



Valoriser l'écotourisme pour financer des plants permettant la réhabilitation des BV (*ex : taxe sur l'excursion baleine, achat de plantes...*)



Via Prony Ressources (privés), la Province Sud, la commune du Mont-Dore



Implications personnelles
ex : cotisation à une association et non un prix de l'eau

Conseil de l'eau n°1

Notre organisation



6 personnes - Comité de gestion de l'Ile Ouen déjà existant : coutumier, représentant de l'association des jeunes, de l'association des femmes, APE, comité tribal



2 personnes - représentant ville du Mont Dore, représentant Prony Ressources (RSE).



Porte parole : Gael THERY, François DUFOURMANTELLE, Chloé FONTFREYDE

2

Conseil de l'eau n°2

Aucun logo dessiné pour ce
conseil de l'eau



Notre périmètre géographique

Bassin versant de la rivière tontouta : ligne de crête depuis la haut de la mine vulcain jusqu'à l'embouchure de la rivière (incluant la zone de chargement du minerai, limite entre la commune de Boulouparis et Païta)

Notre slogan



Conseil de l'eau n°2

Nos grandes actions 2022



Inventaire des points de prélèvement d'eau et des volumes utilisés (nombre, localisation et usages des prélèvements déclarés et non déclarés)



Recensement des activités polluantes, éléments/facteurs impactant sur la qualité de l'eau du BV (bassin versant), connaissance sur la ressources (cf administrations)



Rédaction d'un plan de gestion concertée du BV, communication et restitution auprès des usagers identifiés

Conseil de l'eau n°2

Comment financer les actions ?



Demande de subvention au gouvernement (DAVAR), province, commune, AFD (pas de demande de fonds européens car n'est pas un financement pérenne, la CPS peut informer sur les possibilité de financement)



Taxer les usages non domestiques de l'eau (commercial, industriel) et exonérer les usages domestiques (habitations individuelles, collectives, HSO, écoles, hôpitaux, etc.).

- Par une taxe au volume distribué - facturé (sur la facture de ces usagers) par un service public de distribution d'eau potable,
- Par une taxe sur le volume prélevé quand le prélèvement est fait directement par l'utilisateur dans la ressource.

Conseil de l'eau n°2

Notre organisation



Maire et représentant des communes (Boulouparis et Païta), coutumiers, agriculteurs (et/ou chambre de l'agriculture), mineurs et carriers, SIGN, associations (environnementale, de la qualité de l'eau, si possible locale), aéroport Tontouta



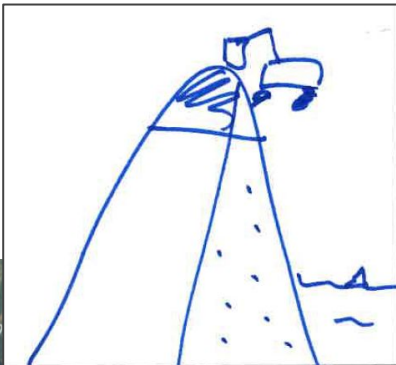
Composition d'environ 15 personnes. Election d'un porte parole (personne unique pour portage auprès des institutions, mandat 3 ans)



Porte parole : Gael THERY, François DUFOURMANTELLE, Chloé FONTFREYDE

3

Conseil de l'eau n°3



Notre périmètre géographique

Massif de Tiébaghi et ses bassins versants

Notre slogan



“Protège mon d’eau-me”

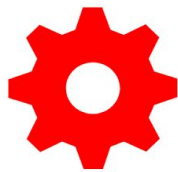


Conseil de l'eau n°3

Nos grandes actions 2022



Etat des lieux des connaissances et validation du périmètre : qualité, quantité, usages, pressions



Définition des ressources stratégiques selon les usages en place (choix entre les ressources souterraines de proximité et les ressources de surface en amont)



Elaboration d'un schéma de mesure et gestion sur 5 ans



Délivrance des autorisations de prélèvement

Conseil de l'eau n°3

Comment financer les actions ?



Fonds de la PEP de la Nouvelle Calédonie car il s'agit d'une mission déléguée



Paieement par les usagers prenant en compte l'impact de l'activité sur le milieu avec une clé de répartition basée sur :

- La production de richesse des activités commerciales utilisant de l'eau ou non (ex : Fonds nickel)
- Ou le volume d'eau prélevé associé à un mécanisme de compensation (ex : marché carbone mines/agriculture)

Conseil de l'eau n°3

Notre organisation



Représentants des usagers, agriculteurs , AEP, associations environnementale, scientifiques, coutumiers, institutions (NC, Province, Commune), industriels



Organisation selon instance décisionnelle (COPIL) et aussi technique (COTECH).

COPIL (env 15 personnes) : représentants décisionnels désignés par leur structures, 1 ou 2 administrés tirés au sort. Pas les scientifiques.

COTECH : conseillers techniques mobilisés selon sujet traité, scientifiques.



IMAGINONS DES CONSEILS DE L'EAU EN NOUVELLE CALÉDONIE PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

Compte-rendu des ateliers du **24 mars 2022** à POYA

Facilitateurs : Marion BOIS, Charlotte DUVAL

Porte parole : Jean Philippe STOUFF

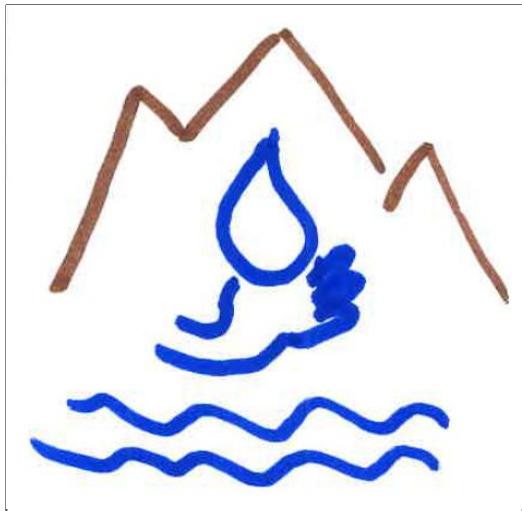
4

forum
de l'eau nc

PEPnc
Schéma d'orientation pour une
politique de l'eau partagée
de la Nouvelle-Calédonie

GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE
CALÉDONIE

Conseil de l'eau n°4



Notre périmètre géographique

La Houailou depuis le col des Roussettes jusqu'à la mer (c'est une continuité)

Notre slogan



YOUMÂ (le commencement)

Conseil de l'eau n°4

Nos grandes actions 2022 = Erosion



Gestion en amont de l'impact minier : reboisement, revégétalisation, création de bassins anti-pollution



Gestion des feux, espèces envahissantes



Etude pour recherche d'autres impacts et facteurs qui impactent la ressource en eau

**chaque action est dotée d'un indicateur qualitatif, quantitatif et financier*

Conseil de l'eau n°4

Comment financer les actions ?



Fonds nickel et propriétaires miniers de la zone



Fonds de la PEP



Fonds publics (province, commune), extérieurs (PROTEGE, OFB, KIWA)

Conseil de l'eau n°4

Notre organisation



Instance décisionnaire (approuve les propositions de l'autre instance) : la commune de Houailou, les coutumiers (inclusion essentielle), la province Nord



Instance de concertation et de discussion : les associations environnementales, des usagers (agriculteurs, pêcheurs), conseil des femmes, la DIMENC, le propriétaire minier, la DAVAR



Si actions envisagées sur le périmètre élargi du massif minier, alors invitation de la province Sud et de la commune de Bourail

Synthèse



Parmi les actions dévolues aux Conseils de l'eau, il y a des missions bien identifiées

IDENTIFIER : celle d'identifier les points de prélèvements et les besoins des différents usagers

RÉDUIRE : celles de réduire les dommages : feux, espèces envahissantes, pollution

GÉRER : celle de définir un plan de gestion concertée dans le temps, délivrer des autorisations

INNOVER : trouver des solutions alternatives, mener des études

Parmi les leviers de financements,

COTISATIONS des membres

SUBVENTION PUBLIQUE accordée par le gouvernement (Fonds PEP), provinces, communes,

SUBVENTION PRIVÉE : Prony Ressource, Miniers

PROGRAMMES EXTRA-TERRITORIAUX : UE (Protège), AFD, OFB, KIWA

REDEVANCE D'USAGE auprès des consommateurs de la ressource selon utilisation (commerciale ou non)

ECO-PARTICIPATION : sur le modèle de l'éco-tourisme



Pour l'organisation de la structure,

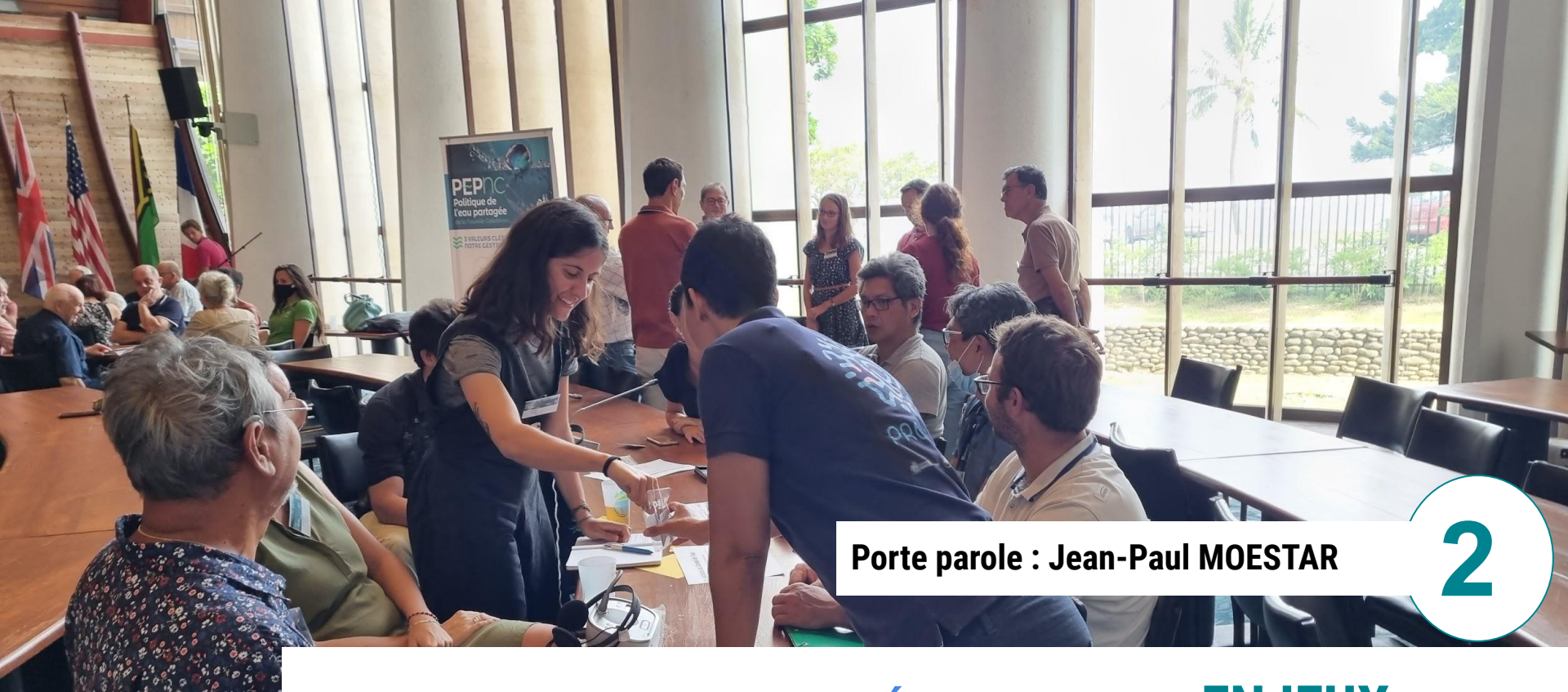
CAPITALISER SUR UNE STRUCTURE EXISTANTE : comité de gestion de l'île Ouen

CRÉATION D'UNE NOUVELLE STRUCTURE : Tontouta Rivière

ORGANISATION ET RESPONSABILITÉS : comité décideur et comité technique, actions de concertations

EFFECTIFS : entre 6 et 15 personnes





Porte parole : Jean-Paul MOESTAR

2

forum
de l'eau nc

DÉFINISSONS LES ENJEUX PORTES PAR LES CONSEILS DE L'EAU EN NOUVELLE CALÉDONIE PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

Compte-rendu des ateliers du 22 mars 2022 - Facilitateurs : Marion BOIS, Pearl WINCHESTER

Synthèse



Parmi les enjeux à relever par les Conseils de l'eau, il y a des tendances fortes

1. **INTÉGRER/SENSIBILISER/FORMER** : les consommateurs, les coutumiers, les professionnels
2. **ENGAGER** les différents usages : par la mise en place de charte
3. **ASSURER UN SUIVI DE LA RESSOURCE** : mettre en place des indicateurs, des diagnostics, comptabiliser les prélèvements
4. **RÉGULER ET PROTÉGER** : par des quotas d'utilisation, des contrôles, des usages



L'avis des décideurs sur les conseils de l'eau

1 groupe à la CPS -

Facilitateurs : Marie-Noëlle LOPEZ - Steven KAOUNDA



Porte parole : Joël SASTOURNE

1

Synthèse



Pour les décideurs, les conseils de l'eau doivent se structurer :

1. DÉFINIR LEUR PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE D'ACTIONS
2. ÊTRE SOUTENU PAR LA COMMUNE
3. DISPOSER D'UN ANIMATEUR
4. TROUVER LES FINANCEMENTS DE SES ACTIONS



Parmi les moyens financiers identifiés par les décideurs

1. **SUBVENTIONS** : fonds PEP (GNC), communes, contrat de développement
2. **PROGRAMMES EXTRA-TERRITORIAUX** : FED, FIP, AFD
3. **REDEVANCE OBLIGATOIRE PERÇUE PAR LA COMMUNE** : 10F/m³

Synthèse

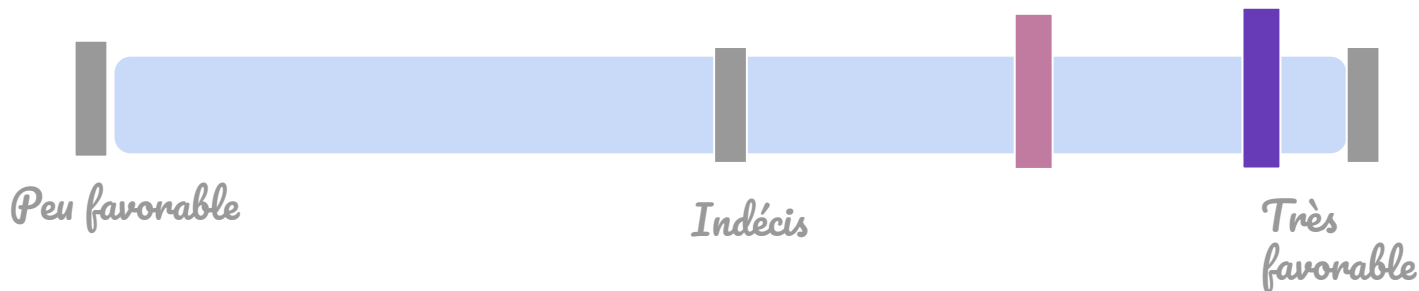
Parmi les indicateurs de mesure des actions des conseils de l'eau:



1. **ACTIONS DE SENSIBILISATION** : dans les écoles, les tribus, les associations
2. **INDICATEURS DE RÉSULTATS** : qualité de l'eau, consommations, états des captages
3. **INDICATEURS DE RÉDUCTION DES DOMMAGES** : feux, espèces envahissantes



Les décideurs s'expriment de façon **FAVORABLE**, voire très favorable, à la mise en place de conseil de l'eau





L'avis des décideurs sur les conseils de l'eau

1 groupe à Poya

Facilitateurs : Marie-Noëlle LOPEZ - Steven KAOUA



LIENS ENTRE DÉCIDEURS PUBLICS ET CONSEILS DE L'EAU

Compte-rendu des ateliers du 24 mars 2022 à POYA
Facilitateurs : Marie-Noëlle LOPEZ , Stevens KAOUA

**Porte parole : Hervé KIKI,
Fabienne SANTACROCE,
Carine THEVEDIN**

2

Synthèse

Pour les décideurs, les conseils de l'eau peuvent porter des missions de:



1. d'OBSERVATION et d'ALERTE
2. DE SENSIBILISATION ET DE RÉDUCTION DES RISQUES
3. DE FÉDÉRATION D'ACTEURS ET DE MÉDIATION



Les maires attendent que les conseils de l'eau soient

1. **FORCES DE PROPOSITIONS** : solutions techniques
2. **GARANTS** en termes de sécurité et de qualité de la ressource
3. **PORTE-VOIX** des administrés en lien étroit avec les décideurs

Synthèse



Les maires expriment leurs craintes si jamais les conseils de l'eau deviennent

1. **UNE VOIX D'OPPOSITION**
2. **UN POIDS financier ou un maillon administratif de plus**
3. **UNE FAIBLE EXPERTISE**

Les maires identifient les avantages des Conseils de l'eau, permettant



1. **L'ADHÉSION CITOYENNE ET RETOURS DE TERRAIN**
2. **une SENTINELLE POUR RÉDUIRE LES RISQUES**
3. **un LEVIER POUR LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS**
4. **une MÉDIATION** avec les administrés, les associations, les décideurs, élus

Points de convergence

La société civile et les décideurs sont d'accord sur

1. l'intérêt de mettre en place des conseils de l'eau
2. les enjeux à relever par les conseils de l'eau
3. les missions à confier aux conseils de l'eau
4. Le besoin de structurer une nouvelle organisation





forum
de l'eau nc

PAUSE



Définir la répartition des financements de la PEP

3 groupes à la CPS - 1 groupe à Poya
Facilitateurs : Charlotte ULLMANN, Geoffroy WOTLING



Porte parole : Hubert GÉRAUX, Benjamin ROGER

2



CLÉS DE FINANCEMENTS

DES ACTIONS DE LA PEP

PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

Compte-rendu des ateliers du **24 mars 2022 à POYA**
Facilitateurs : Stéphane BALAYRE, Pearl WINCHESTER

Portes parole :
Régis DUFFIEUX et Rémy MEURET

4

Synthèse

Avec un fonds de 50 Millions Cfp/an, les participants ont priorisé les objectifs stratégiques (OS) suivants:



Avec un fonds de 1 Milliards Cfp/an, les participants ont priorisé les objectifs stratégiques (OS) suivants:



Les participants se rendent compte qu'il faudrait plus de 10 Milliards/an

Synthèse

Parmi les projets prioritaires,



- Préservation, restauration des bassins versants
- Lutte contre les dommages (feux, esp. envahissantes)
- Investir sur de nouvelles solutions: unité de dessalement solaire, air-tractor de lutte contre les feux, ...



- Grand plan de sensibilisation des citoyens
- Equipe d'animation
- Compteurs connectés
- Mobiliser des ambassadeurs, toucher la jeunesse
- Réaliser des vidéos de sensibilisation
- Actions de la caravane de l'eau déjà en place



- Desserte des populations en AEP
- Investissements sur des unités de traitement

Synthèse

Parmi les projets prioritaires,



- Mettre aux normes des équipements collectifs, des moyens de contrôle, de l'assainissement
- Contribuable doit contribuer à l'assainissement de sa commune



- Allouer des moyens de conseils sur l'évolution des pratiques agricoles
- Développer des techniques moins consommatrices d'eau



- Mettre en place des démonstrateurs, des projets pilotes
- Tester les solutions existantes : aqualone
- Investir sur de nouvelles solutions: unité de dessalement solaire, air-tractor de lutte contre les feux, ...



Définir de nouveaux leviers de financements

3 groupes à la CPS - 1 groupe à Poya
Facilitateurs : Manina TEHEI, Stéphane BALAYRE



Porte parole : Chérifa LINOSSIER

1

Modalités de la redevance n°1

1 | Quelles sources de financements à proposer?

30%

3 600 F de redevance AEP payée par le consommateur domestique/ménage

30%

3600F de redevance Prélèvement sur la ressource payée par les industriels, les gros consommateurs (principe pollueurs/payeurs)

20%

2 400 F de redevance payée par les collectivités (provinces/GNC/Etat)

12 000 F de redevance perçue par le Fonds de l'eau

20%

2400 F de redevance payée par les communes

NB : Comment maintenir une certaine solidarité entre les communes, pour les aider à amener de l'eau partout?

Modalités de la redevance n°1

2 | Quels leviers fiscaux pour alimenter le Fonds de l'eau?

Le fonds de l'eau est déjà alimenté par une quote-part (5%) de la taxe sur les conventions d'assurances (TCA) et une quote-part (3,5%) de la taxe de soutien aux productions agricoles et agroalimentaires (TSPA)



Type de taxe
(existante ou nouvelle)

Qui paye ?
(contributeurs)

Taxe "Gros consommateurs"

Industriels et Agriculteurs

Taxe Piscines

Propriétaires piscine

Taxe lavage Véhicules

Taxe Numérique/e-commerce

tous les achats par internet

Taxe Producteurs/payeurs (ex: TAP)



Porte parole : Chérifa LINOSSIER

2

Modalités de la redevance n°2

1 Quelles sources de financements à proposer?

Perception de la redevance : GNC pour l'exploitation

++

F de redevance
payée par
pollueurs/rejets direct

-

F de redevance
payée par
ménages (paient peu)

=

F de redevance
payée par
industriels et
entreprises

12 000 F de redevance

perçue par le Fonds de l'eau

+

F de redevance
payée par
importateurs
pollueurs (pesticides,
bouteilles plastique,
...)

+

F de redevance payée par
agriculteurs /pêcheurs /
Industriels
(activité dont l'usage de
l'eau génère un chiffre
d'affaire)

=

F de redevance payée
par Collectivités et
organismes publics..

Modalités de la redevance n°2

2 | Quels leviers fiscaux pour alimenter le Fonds de l'eau?

Le fonds de l'eau est déjà alimenté par une quote-part (5%) de la taxe sur les conventions d'assurances (TCA) et une quote-part (3,5%) de la taxe de soutien aux productions agricoles et agroalimentaires (TSPA)



Type de taxe

(existante ou nouvelle)

Qui paye ?

(contributeurs)

Montant à lever

(quote part)

Droit d'usage (occupation du domaine public) => quid de l'occupation sur les terres coutumières (TC)

occupant du domaine (quid des habitants des TC)

300 Millions

Taxe sur prélèvement d'eau (ex : surface cultivé, chiffre d'affaire, volume déclaré)

Utilisateurs d'eau

Taxe sur la conso AEP

Abonnés

Taxe pollueurs-payeurs sur l'assainissement ou le rejet, les bouteilles plastiques,...



Porte parole : Chérifa LINOSSIER

3

Modalités de la redevance n°3

1 | Quelles sources de financements à proposer?

1. **Principe d'équité** : la redevance doit s'appliquer à tous
 - a. comment toucher tout le monde, sans créer des déséquilibres, respectueuse de la diversité des activités
 - b. aller chercher une redevance auprès des particuliers + usagers publics + les occupants du domaine public de l'eau + les pollueurs
2. **Répartition équilibrée** : réfléchir à une assiette/seuil si on ne veut pas créer ce déséquilibre, créer une redevance, en fonction du volume et de l'activité => se fixer des règles :
 - a. un seuil plancher : litre d'eau/ pers. par jour
 - b. un plafond : quelles limites? à l'échelle des bassins, de la densité de la pop....
3. **Par des mesures incitatives** : réduire l'assiette s'il y a une bonne gestion
 - a. Favoriser une obligation de résultats sur les activités polluantes plutôt que de la répression
 - b. besoin d'indicateurs de mesures (ex : redevance évolue en fonction du comportement du consommateur)

ATTENTION : Pollution -> engagements de réhabilitation



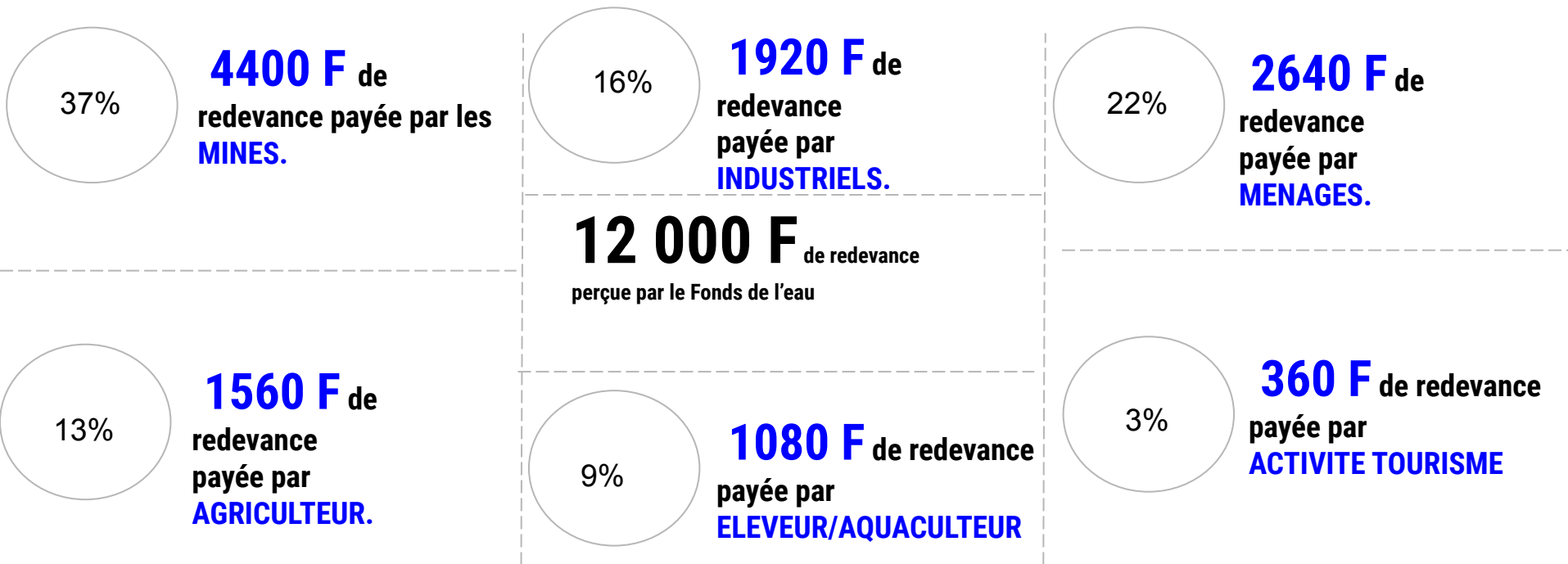
LEVIERS DE FINANCEMENTS DES ACTIONS DE LA PEP PAR LES DÉCIDEURS PUBLICS

Compte-rendu des ateliers du **24 mars 2022 à POYA**
Facilitateur : Geoffroy WOTLING

4

Modalités de la redevance n°1

1 | Quelles sources de financements à proposer?



Modalités de la redevance n°1

2 | Quels leviers fiscaux pour alimenter le Fonds de l'eau?

Le fonds de l'eau est déjà alimenté par une quote-part (5%) de la taxe sur les conventions d'assurances (TCA) et une quote-part (3,5%) de la taxe de soutien aux productions agricoles et agroalimentaires (TSPA)



Type de taxe

(existante ou nouvelle)

Qui paye ?

(contributeurs)

Montant à lever

(quote part)

TAXE PRODUITS CHIMIQUES, PHYTOSANITAIRES

**Importateur de
produit**

5% de la valeurs des produits importé

TAXE TABAC

1% de la valeurs des produits importé

TAXE GÉNÉRALE SUR PRODUIT IMPORTATION

1% de la taxe en place

TAXE ANTIPOLLUTION (TAP)

5% de la taxe en place

TAXE SUR LES PISCINES

2% CA des piscines



Synthèse

Pour la redevance, il s'agit de faire contribuer :

Pour un premier groupe

- les consommateurs : ménages (30%) et professionnels (30%)
- la commune (20%) et les autres collectivités

=> Le sujet de la péréquation tarifaire entre commune se pose

Pour le second groupe

- d'abord, les principaux pollueurs (industriels, importateurs, agriculture)
- les entreprises
- les collectivités publiques
- les contribuables (le moins possible)

Synthèse

Pour les taxes, il s'agit de faire contribuer :

Pour un premier groupe

- les grands consommateurs d'eau privés (industrie, agriculture)
- les pollueurs
- les usages ménagers de "luxe" (piscine, lavage de voiture)

Pour le second groupe

- tous les consommateurs ayant un droit d'usage
- les abonnés
- les pollueurs

=> Se pose la question de la consommation de l'eau sur terres coutumières



Points de convergence

La société civile et les décideurs sont d'accord sur

1. la **nécessité** de lever des financements qui restent aujourd'hui insuffisants pour alimenter le fonds
2. le principe de **cofinancement** des actions
3. l'acceptation de tous à **contribuer** à la politique de l'eau